

Ecole publique Jean de La Fontaine
33410 CADILLAC

DATE : 18 10 2021

Horaire : 18h00 20h00

Inspection
Education Nationale
SUD ENTRE DEUX MERS

Téléphone :
05 57 57 35 38

Mél :
ce.0333384z@ac-
bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet
33410 CADILLAC

Nom	Fonction	Présent (e)	Excusé (e)
M. BERTHOU	Inspecteur de l'Education Nationale		X
M. DORE	Maire	X	
Mme. DUMEAU	Adjoint aux affaires scolaires	X	
Mme SOLIGON	Service des écoles, restauration scolaire	X	
M. DUTREUIL	Directeur du pôle EST convergence graonne	X	
M. DAL' CIN	Mairie de Omet	X	
Mme HINNEWINKEL	Mairie de Donzac		
Mme FORET	Mairie de Gabarnac	X	
Mme DUPART	Mairie de Monprimblanc		X
Mme DETCHESSAHAR	Mairie de Laroque		
Mme GIBERT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme DUMAS	Représentant parents d'élèves	X	
Mme NOUAILLE	Représentant parents d'élèves		X
Mme GRELLET	Représentant parents d'élèves		
Mme LANGEL	Représentant parents d'élèves	X	
Mme PERLOT	Représentant parents d'élèves	X	
Mme SANCHEZ	Représentant parents d'élèves	X	
Mme SANFOURCHE	Représentant parents d'élèves	X	
M. NOUAILLE	Représentant parents d'élèves		
Mme LESTAGE	Représentant parents d'élèves		
M. SUBINLOU	Représentant parents d'élèves	X	
M. GUIBRUNET	Représentant parents d'élèves	X	
Mme DURDOS	Enseignante	X	
Mme LINARÉS	Enseignante	X	
Mme GRANSAGNE	Enseignante	X	
Mme DUPUCH	Enseignante		X
M. LOUYS	Enseignant	X	
Mme QUESNOT	Enseignante	X	
Mme MAURAS	Enseignante		X
Mme MORCEAU	Enseignante	X	
Mme CHAPLAIN	Enseignante	X	
Mme HOUDEBINE	Enseignante	X	
Mme MINET	Enseignante	X	
Mme PERES	Enseignante	X	
Mme FRIGERIO	Enseignante		X
Mme DA SILVA	Enseignante		X
Mme DANIEL	Enseignante		X
Mme RICHER	Maîtresse spécialisée RASED	X	
Mme DESTRUHAUT	Maîtresse spécialisée RASED	X	
Mme BRUGEROLLE	Psychologue scolaire RASED		X
Mme MOSSION	Directrice	X	

1. Fonctionnement de l'école

a) Règlement du conseil d'école et règlement intérieur.

- Règlement du conseil d'école :

Les parents doivent faire parvenir les questions abordées au conseil d'école au plus tard 15 jours avant sa date. Le principe est d'apporter des réponses au conseil d'école. La formulation et le vocabulaire utilisés doivent être conformes aux règles du vivre ensemble.

Rappel : les parents suppléants ne votent que s'il y a des absents.

Aujourd'hui sur 10 délégués titulaires élus, seuls 6 sont présents ainsi que les 2 personnes suppléantes qui ont donc le droit de vote.

Lecture du règlement du conseil d'école :

Vote POUR à l'unanimité.

- Règlement intérieur

La fréquentation scolaire : la scolarisation des enfants est obligatoire à partir de 3 ans, la fréquentation scolaire régulière est obligatoire, et les absences doivent être justifiées par téléphone, mail ou mot écrit dans le cahier de liaison.

La relation parents / enseignants est essentielle au progrès et à la sérénité des élèves. Le dialogue doit être privilégié.

Un seul ajout cette année : la nécessité d'une tenue correcte exigée à l'école (ex des crop tops)

Lecture du règlement intérieur

Vote POUR à l'unanimité.

b) Charte de la laïcité

La charte de la laïcité rappelle l'égalité entre filles et garçons, et l'aspect personnel et non ostentatoire des croyances de chacun.

Lecture de la charte

Il est possible de signaler par internet un manquement à cette charte grâce au lien <http://eduscol.education.fr/cid129894/le-formulaire-atteinte-a-la-laicite.html>

c) Présentation du personnel enseignant, RASED, ATSEM, Aesh

L'école de Cadillac fait partie de la circonscription Sud Entre Deux Mers dont l'inspecteur est M.BERTHOU.

Enseignants	niveaux	Effectifs + inclusions	ATSEM	AESH
Nadège MOSSION	Directrice Enseignante TPS-PS-MS (jeudi-vendredi)			
Fanny GRANSAGNE	TPS.- PS – MS (lundi/mardi) GS-CP (jeudi Mme DUPUCH) CM-CM2 (vendredi Mme PERES)	24	Alexa BONET	Mathilde BEHAGHEL
Marie DURDOS	TPS -PS – MS.-.GS	24	Agnès DUBREUILH	
Julie DUPUCH	GS-CP	24 dont 2 ULIS	Julie SOLIGON	Nathalie OUNNAS
Catherine LINARES	GS - CP	23	Elisabeth AGUILAR	
Violaïne QUESNOT Clélia MAURAS (lundi)	CE1-CE2	20 dont 3 ULIS		Jeanne Lagrange
Marie HOUDEBINE	CE1-CE2	21 dont 2 ULIS		Sonia EYQUEM
Emilie CHAPLAIN	CE2	20		Céline ROSSIGNOL
Pauline MINET	CM1 CM2	24 dont 2 ULIS		
Elaïa PERES	CM1-CM2	25 dont 3 ULIS		Sonia EYQUEM Ingrid CARDINAL-MAHIEU
Laurie MORCEAU	ULIS ECOLE	12		AESH Co Marie – Ange BOULIN Ingrid CARDINAL-MAHIEU
Lise FRIGERIO	ZIL			
Pauline DA SILVA	BD			
Eugénie DANIEL	BD ASH			
Marine RICHER	enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante relationnelle (RASED)			
Anne-Hélène DESTRUHAUT	enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique (RASED)			
Anne BRUGEROLLE	Psychologue scolaire (RASED)			

d) Effectifs et répartition

Actuellement, l'école compte 205 élèves, soit 25 de moins que l'an passé, répartis en 9 classes + le regroupement ULIS. 23 élèves par classe en moyenne. La répartition des élèves dans les classes est définie en conseil des maîtres, en fin de l'année scolaire précédente. Elle est revue quelques jours avant la rentrée en fonction des départs et arrivées survenus pendant l'été. Elle fait l'objet d'une concertation collective, qui prend en compte de nombreux paramètres et en particulier les projets pédagogiques des enseignants (ex de la classe de Mme Durdos qui a un fonctionnement Montessori et qui a besoin de tous les niveaux de maternelle).

e) Sécurité à l'école (exercices incendie et PPMS)

Les exercices obligatoires sont intégrés au parcours citoyen des élèves. La police municipale est toujours associée aux différents exercices.

- Exercice Incendie mardi 21 septembre à 16h00 => les enseignants n'avaient pas été prévenus. Evacuation rapide et dans le calme.
- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) aux risques majeurs (ex : tempête, risques toxiques...) exercice à programmer avant le mois d'avril
- PPMS intrusion : pour mardi 19 octobre au matin. Cet événement est présenté en classe en amont pour limiter les effets anxiogènes. Il prépare les élèves à acquérir certains réflexes. 2 consignes principales sont données : fuir de l'école ou se confiner. Cette année le scénario sera se cacher. Les élèves doivent être le moins visibles possible au niveau du couloir et des fenêtres extérieures. Les portes doivent être verrouillées de façon à ce que la classe soit isolée de l'extérieur. Des verrous ont été rajoutés aux portes de jonction entre les classes mais aussi à l'intérieur des portes d'accès pour que chaque classe puisse s'isoler de l'extérieur.

Nous sommes toujours en Plan Vigipirate Rouge donc les attroupements devant l'école doivent être limités.

La police municipale est présente certains jours devant l'école ou à la demande de la directrice.

L'alarme du pôle enseignant se déclenche régulièrement ces derniers temps provoquant des nuisances sonores dans le voisinage.

f) Budget mairie

Fournitures scolaires	39€/élève
Sorties	3000 €
Papier	1000 €
Livres bibliothèque	300 €
RASED	1000 €

Un ordinateur supplémentaire pour la salle des maîtres va être fourni par la mairie.

Un devis a été fait pour changer l'imprimante couleur.

Une concertation mairie/enseignants aura bientôt lieu pour définir la priorité au niveau des nouveaux achats (TBI ou Tablettes).

Des questions ont été posées au sujet de la rénovation de l'école. La mairie assure faire au mieux en investissant régulièrement pour l'école (achat de TBI, rénovation de la toiture, peinture d'une partie des couloirs...). Il est prévu de renouveler le parc informatique qui est obsolète ainsi que l'achat de 2 TBI par an avec les aides de l'état.

g) Coopérative scolaire

- Changement des mandataires => Mme LINARES et Mme QUESNOT
- Bilan des cotisations => 1075 € soit une moyenne de 5€ par élève (la cotisation s'élève à 10€ par élève et est dégressive en fonction du nombre d'enfants scolarisés)
- Budget de départ => 5300€

h) Tests salivaires

Des tests salivaires ont eu lieu sur l'école le lundi 11 octobre sur la base du volontariat.

61 autorisations pour les élèves sur les 205 élèves mais un absent et 2 refus soit 58 testés. Dont 17 à la maternelle (6 PS 3MS et 8GS) et 41 à l'élémentaire.

Cela représente 28% d'élèves testés.

4 adultes sur 22 personnels (agents territoriaux et enseignants)

Résultats : tous les tests étaient négatifs.

2. Communication

a) Parents /Enseignants

Le cahier de liaison est le même pour tous les élèves de l'école. Privilégier le cahier de liaison pour la communication et la prise de rendez-vous. Une réunion pour présenter le fonctionnement de classe est proposée chaque année, rapidement après la rentrée. D'autres entrevues pourront être programmées au cours de l'année pour faire le point sur l'évolution de votre enfant

=> en maternelle, avec les parents de PS en particulier

=> en élémentaire, pour rendre le LSU (Livret Scolaire Unique) ou les évaluations nationales en CP et CE1

Blog utilisé par Mme DURDOS pour la maternelle (espace numérique de travail) : le site Beneyluschool est utilisé pour faire le lien avec les parents (communication, échange de photos, suivi de la scolarité) de manière individualisée. Chaque parent dispose d'un code d'accès pour y accéder.

b) Parents /Direction

La directrice est déchargée de ses fonctions d'enseignante 2 jour par semaine : le lundi et le mardi. Pas de secrétaire => laisser un message sur le répondeur de l'école au 05-56-62-65-54 ou par mail e.cadillac@ac-bordeaux.fr.

c) Parents / Mairie

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le personnel de mairie du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h et le samedi de 9h à 12h. Téléphone : 05-57-98-02-10 ou par mail au secretariat@mairiedecadillac.fr

Mme SOLIGON s'occupe plus particulièrement du temps dévolu à la pause méridienne et donc à la restauration scolaire. Elle peut être jointe au 06-21-83-45-91 ou par mail à drh@cadillacsurgaronne.fr.

Il est important de prévenir la mairie lorsque l'enfant ne mange pas exceptionnellement à la cantine.

3. Projets et vie de l'école

a) Axes généraux du projet d'école

	Objectifs à développer
<p style="text-align: center;">Langage écrit (en lien avec le collège)</p>	<p>Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la langue écrite</p> <p>Travailler sur la méthodologie narrative (savoir résumer, ordonner de façon chronologique, la narration...)</p> <p>Enrichir et catégoriser le bagage lexical</p>
<p style="text-align: center;">Parcours du citoyen</p>	<p>Apprendre à s'ouvrir aux autres et à se décentrer</p> <p>Apprendre à s'autoréguler au cours d'un conflit</p> <p>Se construire dans une démarche citoyenne, comme individu responsable et éco-responsable.</p>
<p style="text-align: center;">La mutualisation des outils et des procédures en mathématiques</p>	<p>Manipuler pour construire le nombre en tant que quantité</p> <p>Apprendre à le décomposer afin d'avoir de solides acquis pour accéder à l'abstraction de ce nombre</p> <p>Permettre une meilleure compréhension des problèmes.</p>

b) Présentation des manuels en lien avec projet d'école ou non

Méthode de lecture Taoki (Méthode syllabique mais très complète, 2 sons par semaine et permet de rentrer rapidement dans la lecture encodage et compréhension)

Réglettes cuisenaires (Axe mathématiques : réglettes de différentes couleurs , notions de quantité...)

c) Projets de classe en lien avec le projet d'école

Chorale de cycle (Une chorale de cycle 2 et une chorale de cycle 3)

Interventions : Educateur sportif M Servant interviendra en période 5 avec les deux classes de CM1 et CM2 en course d'orientation.

d) Accueil périscolaire

Equipe en construction.

Les projets vont se développer en lien avec l'école.

Pas de boîte aux lettres

4. Parcours de l'élève

a) Dispositif d'aide

(1) APC : Aides pour difficultés passagères en français et maths

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES	JOURS	HORAIRES
Aide dans les Apprentissages (français) difficultés passagères	Mardis et/ou ,jeudis et/ou vendredi	12h à 12h30 (CE2 CM1 CM2) ou 13h25 à 13h50 (CP CE1)
Langage	Mardis et/ou ,jeudis et/ou vendredi	13h25 à 13h50 (PS MS et GS)

(2) PPRE => Programme personnalisé de réussite éducative

=>pour élève qui risque de ne pas maîtriser toutes les compétences du socle commun. Il synthétise les actions mises en place pour un élève pour l'aider dans ses apprentissages. Permet le suivi des élèves.

(3) PAP => plan d'accompagnement personnalisé

=> le PAP permet d'aider quand il y a des problèmes de dys. Au premier degré, mais suit l'enfant dans le second degré (il précise les aménagements particuliers). Ne relève pas du handicap, donc ne dépend pas de la MDPH. Le but est de faire le lien entre tous les intervenants que l'enfant rencontre. Il est établi par le médecin scolaire et donne des pistes aux enseignants pour les aménagements pédagogiques.

(4) RASED

Si les difficultés persistent, le RASED peut intervenir.

Le réseau intervient sur 3 RPI (regroupements scolaires) et une dizaine d'école. Il est complet à Cadillac avec 3 personnes.

Psy scolaire, maître E (français et maths), maîtresse G (statut d'élève, aider à grandir). Elles interviennent sur 13 écoles, Cadillac est prioritaire. Difficultés scolaires et de comportement, des situations difficiles sur l'école. Possibilité de prendre en charge des petits groupes d'élèves de manière ponctuelle afin de venir en aide aux enseignants.

(5) Pôle ressources

Nouvelle entité, composée de tous les personnels que l'IEN peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école : conseillers pédagogiques, maîtres formateurs, enseignants référents, personnels spécialisés du RASED et des ULIS, enseignants des dispositifs pour les élèves allophones et les enfants du voyage, personnels sociaux et de santé. Cela permet de prendre des décisions plus rapidement et avec plus de moyens quand un élève (ou un enseignant) pose un problème. Il est piloté par l'inspecteur. Il a déjà été saisi une fois cette année. Il peut aider pour orientations, demandes d'AESH.

b) Présentation de la classe ULIS-école

Les élèves sont désormais inscrits dans leur classe d'inclusion. Unité Locale d'Inclusion Scolaire – 10 élèves. En fonction de leurs difficultés, ils passent un temps plus ou moins important dans l'ULIS. Ils sont, le reste du temps scolaire, dans leur classe d'inclusion. Ce dispositif est destiné aux enfants en situation de handicap. Les enfants suivent maths et français dans la classe Ulis et les autres matières dans leur classe. Du matériel spécifique et une aide individualisée sont mis au service des élèves d'ULIS. L'équipe ULIS est composée d'une enseignante coordinatrice et de trois AESH. A la fin de la scolarité élémentaire, une orientation ULIS collège est souvent proposée.

c) Objectifs et actions

(1) Cycle 1 : cahier de progrès

Outil qui suit l'élève sur l'école maternelle, on affiche ce que l'élève sait faire sous forme de vignettes (accessibles aux enfants) avec des commentaires pour les parents. Il est alimenté pendant l'année, et remis en janvier et en juin aux parents. Des rencontres avec les parents sont également proposées pour revenir sur le vécu scolaire de l'élève. Suit l'enfant de la PS à la GS. Classé par domaine, des vignettes sont collées pour les acquis.

(2) Cycle 2 : évaluations nationales

Evaluations CP et CE1. En début d'année et février pour voir progression. Les enseignants rentrent les résultats en ligne, pour avoir une idée globale des acquis et difficultés. Elles ne concernent que le français et les maths.

(3) Evaluations de circonscription

ce2 cm1 cm2 . Elles aident l'enseignant à connaître ses élèves, permettent au pôle ressource d'aiguiller les membres du rased , et de rencontrer les parents si besoin. Tous les élèves de la même circonscription passent les mêmes évaluations.

(4) LSU

Le LSU est rempli et communiqué 2 fois par an aux parents, des rencontres avec les parents sont organisées à cette occasion. Tableau avec les compétences, colonnes pour indiquer le niveau d'acquisition de la compétence. Appréciation par compétence, et appréciation globale à la fin. Y figurent également les aides apportées. Du C2 au collège. Donné aux familles 2 fois par an. Il bascule dans nouvelle école quand l'enfant en change. Cette année les parents y auront accès en ligne, comme c'est déjà le cas au collège.

(5) Cycle 3 : liaison école-collège

Les élèves de CM1 / CM2 / 6^{ème} participeront dans l'année à des projets.

Concertations entre enseignants CM2 et profs collège pour assurer continuité des apprentissages. Elles ont lieu 2 fois par an, on y établit un programme d'action pour l'année en cours, et on fait un bilan en fin d'année. Présidé par l'IEN et le chef d'établissement du collège. Le premier a eu lieu la semaine dernière, les évaluations de circonscription et les défis école/collège ont été abordés.

Les enseignants de CM2 sont consultés en fin d'année pour aiguiller l'équipe du collège à préparer la rentrée scolaire.

5) Questions des parents :

- Plusieurs parents sont surpris du piètre état de l'établissement et des mobiliers scolaires. Quel est le budget municipal alloué à l'entretien, à l'investissement et l'équipement, et l'utilisation de celui-ci ? Est-il comparable à celui des autres écoles? Pourquoi ne permet-il pas de maintenir un niveau d'équipement correct ? Quel est le plan d'investissement sur les prochaines années? Comment rattraper les retards ?
⇒ **Réponse apportée au cours du conseil à la partie budget.**
- Quel est le rapport des organismes de sécurité incendie ? Des parents rapportent avoir vu des armoires qui débordent de produits combustibles dans les couloirs d'évacuation.
- **Les tables et chaises qui sont dans le couloir vont être enlevées pendant les vacances. L'école est un établissement de classe 5 donc n'est pas soumis aux mêmes règles que celles des particuliers et entreprises. M.OLLIVIER, le policier municipal est également commandant des pompiers. Ce dernier est systématiquement présent au cours des exercices incendie et n'a pas signalé d'anomalies.**
- Côté périscolaire/centre de loisir les locaux sont aussi datés. Beaucoup de parents sont choqués par les WC à l'extérieur. Qu'est-il prévu ? A quelle échéance?
⇒ **Une évaluation des travaux par la CDC avait fixé le montant des travaux à plus de 60 000€. C'est désormais la commune de Cadillac qui est responsable des locaux du périscolaire et cette somme est très importante pour la commune. Ils seront bientôt budgétisés.**
- Il y a des conflits entre élèves lors de la pause méridienne. Y a-t-il un problème de taux d'encadrement? Y a-t-il un projet d'activités spécifiques?
⇒ **C'est le personnel communal qui prend en charge ce temps. Quelques courriers ont été envoyés à des parents concernant le comportement de certains élèves sur le temps de cantine. Un autre encadrement aurait un coût supplémentaire pour les parents. 6 agents affectés sur ce temps.**
- Quelles sont les orientations de l'équipe enseignante pour la réussite des élèves ? Un projet pédagogique est-il rédigé ? Quels est le budget par élève et quels sont les dispositifs d'appui à l'équipe enseignante ?
=> **réponses apportées en présentation**

- La situation sanitaire s'améliore, la limitation des brassages n'est plus une obligation. Quand les barrières au milieu de la cour seront-elles enlevées ? Cela pourra permettre à tous les élèves de pouvoir bénéficier du préau, des jeux, mais aussi aux élèves de CE2 de se retrouver
=> il est noté dans le protocole « **la limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux) n'est pas obligatoire** » Il n'est pas écrit que c'est permis, il existe une nuance. Nous devons rester attentifs aux gestes barrières. Néanmoins les barrières seront enlevées après les vacances de La Toussaint mais le fonctionnement de l'école reste inchangé (portails différents pour chaque cycle et récréations séparées)
- Y-aura-t-il des sorties scolaires ? Une kermesse ?
=> cela dépendra du contexte sanitaire et des autorisations de la DSDEN.
- Il y a une classe de moins cette année, quelle analyse peut-on en faire (pb démographique ou fuite des élèves vers d'autres établissements) ? Comment éviter une nouvelle fermeture l'année prochaine ? Quelles seraient les conséquences ?
=> il existe une baisse de la natalité générale. La plupart des écoles autour de Cadillac ont également fermé une classe. L'école accueille les élèves des communes alentours (Omet, Donzac, Gabarnac, Laroque, Monprimblanc) mais les habitants ne sont pas obligés d'inscrire leurs enfants à Cadillac.
- Beaucoup de parents font remonter leur satisfaction au sujet de l'ambiance scolaire ainsi que de la qualité des relations enseignants/parents.

Procès-verbal rédigé par : Mme CHAPLAIN

La séance est levée à : 20h40

Date du prochain conseil d'école : **lundi 07 mars 2022**

Nadège MOSSION
Directrice

